

Assemblée Générale du Comité

Vendredi 16 juin 2017 – La Roche sur Yon

Présents : Farid OULAMI – Vice-Président de la Ligue des Pays de la Loire ; Jean-Philippe GUIGNARD – Président du C.D.O.S. Vendée ; Nicolas FROUIN – C.M.O. ; membres du Comité : Sébastien ROBERT, Michel AUGAIN, Gaëtan BARRE, Jérôme LIAIGRE, Vincent ALBERT, Henry ARTUS, Stéphanie BOURMAUD, Stéphane BROCHARD, Annabelle GUILLOU; 67 sur 70 clubs représentant 225 voix sur 233 – le quorum est atteint.

Excusés : Christian PALIERNE – Président FFTT ; Yves AUVINET – Président Cons. Dép^{tal} ; Présidents du CD 49 et 53 ; Membres du Comité : Margot BUCHOU, Stéphane FOURNIER, Richard ROCHETEAU, Delphine MERETTE, Frédéric ROUMANEIX, Hervé et Martin SOULARD.

Intervention du Président

Monsieur Sébastien ROBERT ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux clubs vendéens pour cette assemblée générale qui clôture la saison 2016/2017. Il nomme les personnalités excusées et demande une minute de silence en hommage aux pongistes disparus durant la saison.

Il débute l'assemblée générale par l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2016. Le PV est adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture de son rapport de Président.

Allocution du Président

Bonsoir à toutes et à tous,

Il y a un an, vous m'avez réélu au poste de président du Comité de Vendée après une élection, il faut l'avouer, peu commune mais qui semblait pourtant porteuse d'espoir tant le nombre de candidats à vouloir siéger et s'investir au Comité était élevé. De cette élection s'était formée une équipe composée d'anciens et de nouveaux membres à qui j'ai demandé, dès le début de leur mandat, de participer aux différentes commissions puisqu'ils avaient été nommés par vos soins pour cela.

Que reste-t-il de ces nouveaux membres un an après ? Pas grand-chose puisque 4 membres ont déjà démissionné (pour des motifs professionnels par exemple) tandis que d'autres s'investissent peu ou pas du tout (absence répétée aux diverses réunions). Bref, se présenter à ce type d'élection, c'est en accepter les obligations qui vont avec à savoir une réelle participation aux diverses tâches nécessaires au bon fonctionnement du Comité. Heureusement que les bénévoles actifs depuis une ou plusieurs années sont toujours présents mais qu'en sera-t-il

dans quelques années ? Eux aussi s'essoufflent à devoir toujours faire plus. Et puisque des postes étaient vacants, nous vous avons proposé de venir nous rejoindre au Comité directeur mais hélas, aucune réponse ne nous est parvenue dans les délais impartis. La seule personne qui va rentrer au Comité directeur est Dominique DREYER que je tiens à remercier chaleureusement. Hélas, IL sera coopté et n'aura pas le droit de vote lors des réunions car le responsable de l'arbitrage, qu'il remplacera, a démissionné après la date fixée par le Comité.

Un tel constat doit nous questionner sur d'une part, les véritables motivations des personnes qui étaient à l'origine de cette 2^{ème} liste et d'autre part, sur l'indépendance et le rôle alloué au Comité dans les années à venir. Sans bénévolat au Comité, c'est aussi l'organisation d'un certain nombre de compétitions qui pourrait disparaître (alors que la Vendée faisait encore office d'exception dans ce domaine). IL est donc encore temps de nous rejoindre pour participer à nos différentes commissions et proposer des idées, des projets...

Il y a un an également, je vous annonçais que le Comité de Vendée doterait chaque club d'un outil informatique afin d'aider les clubs à passer à la dématérialisation des licences et des feuilles de match. Cette annonce a été suivie des faits puisque chaque club a reçu courant septembre ce matériel informatique et le résultat de cette opération est très positif ; la majorité des clubs est passée à l'ère informatique ; félicitations à vous tous.

Enfin, je voulais évoquer avec vous le caractère spécifique et exceptionnel des comptes du comité pour la saison 2015-2016 dû à l'organisation des championnats du monde juniors. Cette somme permet de consolider notre trésorerie pour les années à venir pour faire face à la baisse toujours plus importante des subventions des acteurs institutionnels (dossiers de plus en plus complexes, public ciblé par les subventions très précis...). Cela nous permettra également de poursuivre le financement de vos projets clubs par des aides ponctuelles ou de vous aider à financer vos salariés. Notre volonté est bien de pérenniser les actions et les emplois du Comité en ayant une politique financière visant le long terme afin que les services proposés aux clubs restent de même qualité. Bref, une gestion prévoyante et prudente... C'est pourquoi, il a été décidé également d'augmenter cette année la licence.

Pour conclure, je voudrais revenir sur les faits sportifs marquants de la saison 2016-2017 :

***4 participants aux championnats de France individuels :**

- Romain Caudoux (benjamin) Belleville
- Anne-Lise Bonneau (minime et cadette) Beaufou
- Jeanne Dugast (minime) St Hilaire de Loulay
- Léna Bramin (benjamines et minimes) St Hilaire de Loulay

***Du côté des équipes séniors :**

- Maintien de l'équipe féminine de Beaufou en Nationale 1
- Maintien de La Ferrière en Nationale 2
- Pour la saison prochaine, il faut rajouter, en nationale 3, l'équipe féminine de La Ferrière qui a gagné sa montée.
- Non maintien des équipes de La Roche et de Beaufou en Nationale 3.

*Je voudrais également féliciter le club de Beaufou qui a fait de la rencontre féminine France/Slovaquie le 24 janvier 2017 un grand moment de promotion du ping féminin. Cette rencontre a réuni 500 spectateurs et s'est soldée par la victoire de la France.

*Permettez-moi enfin de remercier le Conseil départemental de la Vendée, le Crédit Mutuel ainsi que tous les bénévoles des clubs de tennis de table vendéens (vous présidents et notamment les nouveaux, les membres de vos bureaux...) pour leur dévouement et leur implication à la dynamique de notre sport. Enfin, je souhaite tout particulièrement remercier les membres actifs du Comité de Vendée avec qui je travaille depuis 4 ans sans oublier Tony et Fabienne qui a su absorber le travail supplémentaire consécutif au départ à la retraite de Claude Girard.

Merci de votre attention. Je vais maintenant poursuivre avec les informations secrétaires.

Le Président – Sébastien ROBERT procède à la lecture des chiffres de la licenciation.

Le nombre de licenciés en baisse : -106

Nous sommes en cette fin de saison 3476, soit -106 licences (-48 traditionnelles et -58 promotionnelles). Pour mieux comprendre, le Président a remonté les 20 dernières années en cherchant les évènements sportifs ou administratifs ayant pu influencer sur le nombre de licenciés. On s'aperçoit alors, que les licences fluctuent au fil des ans, sans raison bien déterminée. Nos organisations Nationales et Internationales ne semblent pas avoir boosté les chiffres. La prise de licences effectuée par les clubs n'a apparemment rien changé non plus. En toute objectivité, il n'est pas raisonnable d'avancer un motif bien déterminé pour expliquer cette baisse.

Rapport Tradi / Promo

Au 14 juin, le pourcentage faible de promotionnelles (15,65%) atteste de l'implication de nos 2932 traditionnelles dans l'activité pongiste compétitive qui leur est proposée.

Top 10 des clubs vendéens

Dans l'ordre : ROCHE VENDEE (156) – ST HILAIRE DE LOULAY (145) – FERRIERE (138) – BELLEVILLE SUR VIE (134) – HERBIERS (129) – BEAUFOU (104) – CHALLANS (99) – AIZENAY (94) – CHAVAGNES EN PAILLERS (92) – JARD SUR MER (83).

Les meilleures progressions de l'année

Dans l'ordre : FERRIERE (+31) – AUBIGNY/NESMY (fusion +30) – BEAUREPAIRE (création +26) – ST MESMIN/MONTOURNAIS (fusion +19) – NIEUL LE DOLENT (+18) – ST FLORENT DES BOIS (+14) – ST HILAIRE DE LOULAY (+11) – BOUIN (+9) – COMMEQUIERS (+9) – MORTAGNE SUR SEVRE (+8).

Répartition en pourcentages

60% d'adultes et 40% de jeunes.

Répartition par sexe : Fém. : 10,67%

Le faible pourcentage féminin s'explique aussi par notre faible part de licences promotionnelles, car les féminines sont plus nombreuses sur ce type de licences.

Répartition par catégories

Nous perdons surtout en Cadets : -39 (âge difficile) et en Seniors : -80 (le passage des équipes à 4 en région a peut-être influé). Mais notre chiffre médian se situe peut-être autour de 3 500 pratiquants avec des variables selon les années, en fonction de l'état de forme d'un ou deux clubs. Néanmoins, en plaçant la Vendée au niveau National, il sera montré plus bas que nous n'avons vraiment pas à rougir de notre situation actuelle.

Allocution du Secrétariat

Fabienne PASQUEREAU intervient pour informer les clubs au sujet de la licenciation et de la nouvelle procédure au sujet du certificat médical cette prochaine saison. Son intervention provoque un tollé, car certains clubs ne comprennent pas que le questionnaire de santé doit être rempli avant que le dernier certificat médical ait un an. C'est pourtant la réponse qu'elle a reçu de la fédération par téléphone en date du 09 juin. Il lui a été précisé que les certificats médicaux devaient être élaborés à compter du 1^{er} juillet 2016. Des précisions seront envoyées par mail aux clubs, très rapidement.

==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==

Allocution de la Sportive

Michel AUGAIN procède à la lecture des pénalités. Celle des équipes incomplètes a connu cette saison une ascension fulgurante : 112 contre 77 la saison précédente.

La saison prochaine, les feuilles de matches ne seront plus distribuées en début de saison. Le matériel informatique fourni en septembre 2016 avait pour objectif cette finalité. Hormis quelques rares exceptions cette saison, les clubs ont globalement bien joué le jeu de travailler sur GIRPE. A partir de septembre 2017, les feuilles devront être mises en ligne sur SPIDWEB le lundi, suivant la rencontre, avant minuit. Les clubs qui connaissent quelques difficultés avec le logiciel GIRPE pourront éventuellement se rapprocher d'un club voisin ou bien prendre contact avec Michel AUGAIN.

En 2017/2018, les clubs pourront jouer indifféremment avec des balles celluloïd ou plastique en départemental, comme ça a été le cas cette saison.

==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==

Critérium Fédéral

Les 4 tours de cette saison se sont bien passés. Le nombre de forfaits est plus important, mais la vigilance des clubs a permis d'en facturer moins. Le montant de ces amendes (688,80€) est reversé aux clubs organisateurs, mais réévalués à hauteur de 2,50€ par table montée pour chaque tour. Cette année la réversion totale s'élève donc à 1 755€ dont 1 066,20€ de la part du Comité. Jérôme LIAIGRE profite de cet instant pour remercier les responsables de catégories, à savoir : Marie-Geneviève BOUCARD et Frédéric MARTINEAU et rejoint le discours du Président à dire que nous avons besoin de monde pour travailler. Frédéric MARTINEAU intervient pour signaler son inquiétude quant au nombre de JA en baisse sur cette épreuve. Jérôme LIAIGRE lui répond qu'il travaille pour palier à ce manque. Carole COULON de la Meilleraie signale que les tours organisés pendant les vacances engendrent des forfaits. Jérôme LIAIGRE lui répond que ce n'est pas nous qui plaçons les dates, mais la fédération qui doit elle-même jongler avec les différentes zones de vacances.

==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==++++==

La commission Développement

Tony Seymour présente les actions qui concernent le développement. Il commence par définir ce que signifie œuvrer dans ce domaine pour un comité. Il insiste également sur le fait que ce sont bien les clubs qui représentent la proximité vis-à-vis des pratiquants. L'aspect quantitatif est primordial et touche aux deux types de licences. Les objectifs sont multiples : 1-ne pas perdre les nouveaux arrivés de la saison passée ; 2-en faire venir d'autres. Les actions seront surtout ciblées sur les domaines où nous sommes un peu faibles, à savoir :

1) Loisir

Après de regroupement peu réussi en terme d'affluence, une tentative sera effectuée dans le cadre de « Sentez-vous sport » le 1^{er} octobre 2017.

2) Tennis de table au Féminin

Deux rassemblements cette saison ont permis à une vingtaine de femmes de se retrouver. Pour la saison prochaine, l'opération sera renouvelée, mais le contenu sera retravaillé. Les dates ne sont pas encore fixées.

3) Scolaire

L'année dernière la formation pour les encadrants en milieu scolaire comptabilisait 12 à 13 personnes, cette saison seulement 5 se sont intéressées à cette formation. Opération à reconduire sous réserve d'un nombre de formés suffisant.

4) Les aides à l'emploi

Depuis 2014/2015, le comité accompagne les clubs pour la création et la pérennisation des postes d'éducateurs. Il a mis en place l'aide à l'emploi de 750€ selon des critères bien définis. Cette saison 2016/2017, le montant total de cette aide attribuée aux clubs revient à 5 250€ pour le Comité. Sans oublier les 1,50€ par licence traditionnelle reversée à la Ligue des Pays de la Loire, qui cumule cette part en provenance de chaque département, pour le développement de l'emploi dans notre région.

5) Handisport et Sport Adapté

Les clubs de Pouzauges, Fontenay le Comte, Roche Vendée, Aizenay et Château d'Olonne sont en mesure d'accueillir ce public. La double licenciation le permet, mais reste opaque quant à sa facturation. Il n'est pas toujours évident de comprendre qui fait quoi.

6) Aide Matérielle

Le Comité a élaboré depuis 2014 une affiche intitulée « Tournois d'Eté » qui regroupe les clubs qui gardent leur salle ouverte pendant la période estivale. Il propose également le prêt de matériel de communication sous forme de banderole, roll-up ou oriflamme, moyennant une caution de 50€. Des raquettes et balles sont également mises à disposition des écoles gratuitement dans le cadre de la convention.

7) Corpo

Cette action a bien fonctionné par le passé, mais manque d'un intervenant qui organiserait et suivrait le dossier.

==++++==++++++++++++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

Etude de Vœux

BOUPERE :

Pourquoi n'y a-t-il jamais de compétition / championnat de tennis de table pendant les vacances scolaires, ce qui, couplé à d'autres contraintes provoque des trêves à rallonge comme celle du 26/03 au 23/04 cette année ?

réponse par Michel AUGAIN

Il y a eu par le passé (2005-2006) une compétition qui s'intitulait Vendée Ping Challenge qui n'a réellement bien fonctionné que lors de sa première édition. Au bout de la troisième saison, ce fut un véritable flop. Donc il n'y a pas d'intérêt pour les clubs à faire des compétitions pendant les vacances.

D'autres clubs (Moutiers les Mauxfaits et Jard sur Mer) rebondissent sur cette question et demandent l'inverse (pas de rencontre pendant les vacances). Michel AUGAIN leur répond que nous suivons le calendrier National et qu'il est difficile de procéder autrement pour des questions de gestion interne et de brûlage plus précisément. Il indique toutefois que les clubs peuvent demander à avancer une rencontre.

==++++++==

Remise des Challenges

S'ensuivent la remise des médailles et trophées. Les clubs premiers aux challenges sont également mis à l'honneur.

Challenge créé en 2002 et qui porte le nom de Michel AMO – Président de 1998 à 1995. Michel était très soucieux de la structuration des clubs pour qu'ils obtiennent à la fois une bonne gestion et de bons résultats. Ce Challenge honorifique reflète donc cela. Depuis 2002, 8 clubs se sont partagé ce trophée et cette année, il revient très largement au club de La Ferrière, en raison surtout à leur nombre d'équipes conséquent qui a obtenu de bons résultats.

Le Fémi-Ping a été créé par la Commission Jeunes en 2004 afin de mettre en avant la licenciation féminine et surtout la participation de ces dernières. Dans ce challenge, une numérotée a la même valeur qu'une classée 500. Le C.M.O. participe, bien entendu, à ce challenge par sa dotation

CMO	FEMI-PING	MICHEL AMO
<u>1^{ère} catégorie</u> 1° - BELLEVILLE SUR VIE 2° - ST HILAIRE DE LOULAY 3° - FERRIERE 4° - ROCHE VENDEE 5 – HERBIERS	1° - ST HILAIRE DE LOULAY 2° - BEAUFOU 3° - BELLEVILLE SUR VIE 4° - FERRIERE	FERRIERE
<u>2^{ème} catégorie</u> 1° - LES ACHARDS 2° - CHAVAGNES EN PAILLERS		
<u>3^{ème} catégorie</u> 1° - MORTAGNE SUR SEVRE 2° - MEILLERAIE TILLAY		

Médailles

Monsieur LOPEZ Martial reçoit la médaille de Bronze du Mérite Pongiste Vendéen pour son club de Venansault. En son absence, c'est Ludovic CHARRIEAU qui emporte la récompense.

Une plaquette du Comité a été remise à Frédéric MARTINEAU en remerciement du travail qu'il accomplit concernant le Critérium Fédéral.

=====
=====

Intervention de Nicolas FROUIN – C.M.O.

Le Challenge C.M.O. existe en partenariat avec le Comité depuis 1987. C'est un challenge qu'on aime car il offre une proximité entre le C.M.O. et le Comité, qui porte notamment sur le développement du Tennis de Table. Ce classement récompense directement les clubs et son objectif est, bien entendu, d'être pérennisé. Mais le C.M.O. travaille également avec le C.D.O.S. Vendée en organisant des sessions de formations ouvertes à toutes les associations sportives. Il clos son intervention en souhaitant une bonne fin de saison à tous.

=====
=====

Intervention de Farid OULAMI – Ligue P. de L.

Farid OULAMI remercie le Comité de Vendée de Tennis de Table pour son invitation, le félicite pour la bonne tenue de son assemblée générale et pour tout le travail accompli cette saison. Il félicite les Présidents de clubs car ils sont les acteurs du travail au quotidien. Il annonce que la Ligue souhaite instaurer une visite de chaque club pour les accompagner dans la structuration du projet de développement, et éventuellement, créer des groupements d'employeurs. Il rappelle que le Tennis de Table est la 8^{ème} discipline dans la région des Pays de la Loire. Il mentionne les chiffres évoqués auparavant quant au classement de la Vendée, 1^{ère} en terme de taux de pénétration. Il constate les difficultés de gouvernance. Il rappelle enfin, l'assemblée générale de la Ligue qui aura lieu samedi 24 juin à Vertou, et remercie l'assemblée pour son attention.

Au sujet de l'A.G. de Ligue, Sébastien ROBERT rappelle que le Comité peut recevoir des pouvoirs sans aucune garantie de représentation. En effet, chaque Président de club ne peut en prendre que 5 en plus. C'est l'ordre d'arrivée au siège du comité qui sera pris en compte. Il conseille que les clubs confient leur pouvoir en direct à un autre club, certain d'y aller, afin d'éviter d'être à l'amende.

Sébastien ROBERT remercie l'assistance et la convie au vin d'honneur qui se tient au 5^{ème} étage.

L'assemblée générale prend fin à 22h00.

Fabienne PASQUEREAU